



## *L'IMAGE de MARQUE de SAINT-ANTONIN*

par André VIGNOLES

Depuis quelques années Saint-Antonin s'est résolument engagé sur la voie du développement touristique. Notre village a, en effet, de nombreux avantages à faire valoir en ce domaine.

Mais beaucoup d'autres communes s'attachent à des réalisations identiques : aménagement de complexes sportifs, plans d'eau, salles polyvalentes, tennis etc...

Si Saint-Antonin procédait de même il n'y aurait aucune raison pour que les visiteurs étrangers choisissent notre ville plutôt que telle ou telle autre puisqu'elle n'aurait rien d'original à leur offrir.

Or nous avons, outre le site naturel des Gorges de l'Aveyron, un atout majeur à faire valoir qu'aucune autre agglomération ne possède et qui seul pourra faire que M. X ou M<sup>me</sup> Y préféreront venir chez nous que chez nos voisins. C'est, avant tout, le patrimoine archéologique et historique que constitue l'ensemble médiéval de la vieille ville. C'est cet aspect que nous devons privilégier car c'est le seul capable de forcer le choix du touriste indécis.

Pour cela il conviendrait, avant toute chose, de procéder au traitement des rues. On l'a bien compris autour de nous à Montauban, Montricoux, Caussade, Castelsarrasin, Auvillar, Najac, Conques etc...

C'est cette façon de voir qui a conduit nos élus, au cours des années 1983/1984 à une réflexion commune (élus, représentants d'administrations, personnes intéressées) aboutissant à l'élaboration d'un programme d'aménagement comprenant notamment « des interventions sur le sol avec des matériaux courants **mettant en valeur les façades environnantes** et une diversification du décor végétal ». Ce projet devait être réalisé en 5 tranches :

1<sup>ère</sup> tranche : Aménagement du jardin du musée et des places avant et arrière de la Mairie.

2<sup>ème</sup> tranche : Traitement de l'ensemble allant de l'extrémité nord de la rue de la Pélisserie à l'extrémité sud de la rue du Pont. Nouveau profilage des rues, remplacement du bitume noir par un matériau plus en harmonie avec les immeubles riverains.

3<sup>me</sup> tranche : Aménagement de la rue Guilhem Peyre, de la rue Valat et de la place Mazerac correspondant à la réhabilitation de la caserne des Anglais.

4<sup>me</sup> tranche : Traitement de la promenade des Moines.

5<sup>me</sup> tranche : Aménagement de la place du Bessarel.

Notre Société a fait, il y a trois ans, des propositions allant dans le même sens.

Où en est-on, aujourd'hui ? Certes une partie des travaux prévus dans la 1<sup>re</sup> tranche et ceux de la 4<sup>me</sup> ont été réalisés. De plus nous nous réjouissons d'apprendre que la municipalité fait étudier un aménagement du jardin du musée ainsi que le traitement des sols aux abords de la Maison Romane.

Ce bilan, s'il est positif, paraît tout de même insuffisant. On nous objectera que la municipalité ne peut pas tout faire en même temps, l'effort financier à fournir étant trop élevé eu égard au coût des opérations déjà entreprises (assainissement, captage de l'eau de Salet). Soit, mais alors pourquoi envisager un aménagement de la place du Pradel et projeter la réalisation d'une salle polyvalente et d'un complexe sportif en renvoyant à plus tard le traitement de nos rues ?

A quoi bon penser aussi à une publicité pour Saint-Antonin ou étudier une micro-signalisation du village si, auparavant, on n'a pas tout fait pour en améliorer l'aspect ? Il paraît quelque peu vain d'inciter le touriste à visiter notre cité et de ne lui donner à voir que des rues revêtues d'un goudron inesthétique, des places désolées comme le Bessarel ou la place Mazerac qui occultent les efforts déjà consentis pour la restauration des bâtiments publics ou privés, sans parler des canaux de Bonette qui mériteraient un entretien plus sérieux.

Chacun sait que la réputation d'un restaurateur s'appuie sur la qualité de sa cuisine et non sur l'originalité de son enseigne. De même nous devrions nous persuader que la qualité esthétique de Saint-Antonin fera plus pour sa promotion que toute publicité si bien orchestrée soit-elle.

